N° 145; Larché, Boussac

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE



N° 145 Juin 1999



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE

Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

COMPOSITION DU BUREAU

Correspondance administrative et Bulletin:
Cabinet d'égyptologie, Collège de France, place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.

Correspondance financière: Société Française d'Égyptologie: même adresse.

Compte de Chèques Postaux: N° 2093-33 S, Paris.

Compte bancaire: Crédit Agricole, quai de la Rapée, 75561, Paris Cedex 12.

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur . . . . M. Jean Vercoutter, Membre de l'Institut.

Secrétariat de rédaction: M. D. Devauchelle.

Correspondance scientifique: M. J. Vercoutter, 25 rue de Trévise, 75009 Paris.
M. D. Devauchelle, 168 rue du Temple, 75003 Paris.

ISSN 0037-9379

BULLETIN DE LA SOCIÉTE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 145 Juin 1999

Nouveaux membres 2
Nouvelles de la Société 2
Nouvelles de l'Égyptologie 3

Communications :

– Mme Françoise Boussac, professeur à Lille III, directrice de l'Institut Fernand Courby à Lyon : *Taposiris Magna et le lac Mareotis*.*

– M. François Larché, directeur du Centre Franco-Égyptien d'Etudes des Temples de Karnak : *La reconstruction à Karnak de la chapelle rouge d'Hatchepsout*. 5

* À paraître dans un prochain numéro.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D' ÉGYPTOLOGIE
22 JUIN 1999

La réunion de la Société Française d'Égyptologie s'est ouverte à 17 heures 30, sous la présidence de M. Didier Devauchelle, vice-président, assisté de Mme D. Valbelle, présidente et de M. Jean Leclant, vice-président.

Compte rendu de la précédente réunion.

Mme Véronique Laurent, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion de la SFE du 20 juin 1998 (BSFE 142), aucune observation n'est formulée.

Membres excusés.

Mme J. Beilin, Mlle Astrid Chareille, Mme Claude Chauveau, M. Michel Colas, Mme Brigitte Drix, Mme Jacqueline Droguet, Mme Vera Droste, Mme Fuchs, Mme Nadine Lecomte, M. Arpag Mekhitarian, Mme Laure Pantalacci, Mme Marie-José Tachon-Sudrie, M. Christian Sturtewagen, M. Claude Vandersleyen.

Nouveaux membres.

Mlle Anne-Laure Alexandre , M. et Mme Yves Bertrand, M. Jacques Bonamour, Mme Sophie Briand-Boucher, M. Louis-Édouard Burdin, Mme Colette Derreveaux, Mme Marie-Hélène Eilebrecht, Mlle Catherine Guiot-Guillain, Mme Marie-Thérèse Lacaze, M. Bertrand Larrel, M. et Mme Gérard Lelaquais, M. Bertrand Louvel, M. Jean-Pierre Montesino, Mme Rachel Ployez, M. Jean-Pierre Rouquier, Mlle Marie Roux, Mme Aminata Sackho-Autissier, Mme Véronique Verneuil. Les bibliothèques universitaires d'Amsterdam, de Bamberg, de Bilbao, de Birmingham, de Chicago, de Clayton (Australie), de Fribourg, de Nimègue, d'Utrecht, de Trieste, la bibliothèque de L'Académie des Sciences de Budapest.

Nouvelles de la Société.

Les visites de l'exposition *L'art égyptien au temps des pyramides*, organisées avec le concours de l'association France-Égypte, ont connu un vif succès. Qu'il nous soit permis ici de remercier, outre le commissaire de l'exposition Mme Christiane Ziegler et toute l'équipe du Louvre qui ont beaucoup œuvré pour le bon déroulement de ces visites, le président de France-Égypte, M. Philippe Cuvillier, ainsi que Mme Guichard-Kirschleger de l'administration du Grand Palais grâce à qui nous avons pu faire profiter nos adhérents de conditions exceptionnelles, pour admirer cette exposition en dehors des jours et des horaires du grand public. Notre gratitude va aussi à Mme Myra Daridan et Mme Vêtu de l'association France-Égypte qui nous ont grandement aidées à l'organisation de ces manifestations. Nous tenons à remercier tout spécialement celles et ceux -conservateurs et conférenciers- qui nous ont généreusement donné de leur temps pour guider avec compétence et talent nos visiteurs. Que Mmes Christiane Ziegler, Geneviève Pierrat, Élizabeth David, Guillemette Andreu-Lanoé, Sophie Labbé-Toutée, Florence Gombert, Sophie Boucher, Patricia Rigault et MM. Marc Desti et Marc Etienne trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Le tout premier Bulletin de la Société Française d'Égyptologie est daté du mois de juin 1949. Il a paru régulièrement depuis lors. Pour marquer ces cinquante années de communications archéologiques, nous avons établi une table des matières générale recensant tous les articles parus, en deux listes, l'une par auteurs, l'autre par numéro. Cette table des matières parue en un fascicule séparé a été envoyée avec le bulletin du mois de mars. Coïncidence heureuse, il est question dans le bulletin n°1, des recherches que M. Pierre Lacau avait entreprises pour rassembler les éléments de la chapelle rouge d'Hatchepsout, dont cinquante ans après, mois pour mois, M. Larché va nous entretenir dans un instant.

Nouvelles de l'Égyptologie

Le jeudi 24 juin à 18h30, au Centre Culturel Égyptien, M. Nicolas Grimal a donné une conférence intitulée *Les oasis étaient-elles dans l'antiquité une nouvelle vallée*.

Dans le cadre des commémorations pour célébrer la découverte de la Pierre de Rosette, la première manifestation a eu lieu le premier juin lors d'un colloque, présidé par M. Jean Leclant notre vice-président et Mme Dominique Valbelle notre présidente, à la Fondation Singer-Polignac.

Au cours de l'été plusieurs manifestations ont eu lieu à Figeac :

Au musée Champollion une exposition intitulée « *Les savants en Égypte…d'hier à demain…* » du 10 juillet au 30 septembre.

Une rencontre des jeunes du Lycée Champollion et du lycée Al-Arham du Caire, le thème en a été *Sur les pas de Champollion*. Cette rencontre s'est déroulée en deux temps du 30 août au 10 septembre à Figeac et au Caire du 23 octobre au 3 novembre.

Le 17 juillet, après l'inauguration de l'exposition, il y a eu un spectacle de danses et de musique nubiennes. Le dimanche 18 juillet, une table ronde « *Champollion et l'imaginaire* » avec Michel Dewachter, Jean Lacouture, Robert Solé et Alain Zivie. Cette table ronde a été suivie d'une rencontre avec Ahmed Youssef à propos de son livre *La fascination de l'Égypte, du rêve au projet*.

Le 20 juillet, la projection du film de Youssef Chahine : *Adieu Bonaparte*.

Enfin pour les philatélistes l'émission d'un timbre à Figeac, à l'occasion du bicentenaire : le 26 juin.

La Société Française d'Égyptologie consacrera sa séance du samedi 16 octobre à cette célébration, avec deux communications, l'une de notre vice-président, M. Jean Leclant : *Le Lieutenant Bouchard, l'Institut et la Pierre de Rosette*. L'autre de Michel Dewachter : *Du texte au signe : La Pierre de Rosette et les premières collections d'Antiquités Égyptiennes*.

Toujours dans le cadre de cette commémoration une exposition s'est tenue

tout au long de l'été au British Museum avec la présentation de la Pierre de Rosette, restaurée.

Au musée archéologique Henri Prades à Lattes (près de Montpellier) s'est ouverte une exposition intitulée *Égyptes… l'égyptien et le copte*. Du 3 juin au 20 octobre 1999.

Au musée de l'Éphèbe du Cap d'Agde, exposition *Égypte, vision d'éternité-les rites funéraires au temps des pharaons*, du 3 septembre 1999 au 8 janvier 2000.

Au musée du Malgrè-tout à Treignes en Belgique se tient une exposition *« Ombres d'Égypte, le peuple de pharaon du* 20 juin au 12 décembre 1999.

CONGRÈS.

Le VIIe congrès international des démotisants s'est tenu à Copenhague du 23 au 28 août 1999.

La réunion annuelle du CIPEG –le Comité International pour l'Égyptologie du Conseil International des musées- s'est tenue du 22 au 26 septembre 1999 au musée Royal de Mariemont en Belgique.

Rappel.

Le VIIIe congrès international des égyptologues se tiendra du 28 mars au 3 avril 2000, au Caire.
À l'occasion de ce congrès, nous encourageons vivement nos adhérents à s'inscrire à l'Association Internationale des Égyptologues (I.A.E.). Les inscriptions sont reçues à l'adresse suivante : International Association of Egyptologists Schloss-Strasse 70, D-14059 Berlin -Fax : +4930-341 05 42- Compte n° 758 22-100, Postbank Berlin.

Erratum.

Dans la table des matières « Cinquante ans de communications parue avec le BSFE 144, à l'entrée 139, il faut lire : G. Andreu, **Chr. Ziegler :** *Cinq campagnes de fouilles à Saqqara*. Dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, à l'entrée Ziegler, ajouter 139 pour le même titre. Que l'auteur oublié veuille bien nous excuser.

TARIFS DES COTISATIONS POUR L'AN 2000

Membre donateur: à partir de 1000 fr., équivalent euros 156 €.
Membre bienfaiteur: 500 fr, équivalent euros : 76 €.
Membre titulaire : 249 fr. équivalent euros : 20 €.
Membre étudiant : 131 fr. équivalent euros 20 €.
Organisme bienfaiteur : 557 fr., équivalent euros 85 €.
Organisme titulaire : 295 fr., équivalent euros 45 €.

L'anastylose de la Chapelle Rouge

François Larché

La construction de la chapelle rouge a débuté quatre années avant la disparition d'Hatchepsout. Restée inachevée, cette chapelle fut complétée par Thoutmosis III qui la fit ensuite démonter avant même d'en avoir achevé la décoration. Les jambages des portes extérieures, ont été réutilisés par ce roi dans ses nouvelles constructions au coeur du temple. Les autres blocs ont été entassés dans l'attente de leur réutilisation, dans un des nombreux dépôts qui devaient exister à l'intérieur de l'enceinte du temple. Certains blocs en quartzite ont dû en être prélevés assez rapidement, bien avant la construction du IIIe pylône, puisqu'un certain nombre ont été retrouvés à l'est du temple ainsi qu'en fondation du temple de Ptah et près du IXe pylône.

C'est cependant Amenhotep III qui en fit pour nous le meilleur usage, car c'est grâce à leur réutilisation comme matériau de remplissage dans la fondation du troisième pylône, qu'ils ont pu arriver jusqu'à nous parfaitement conservés. Ces quelques centaines de blocs en quartzite et en diorite ont été retrouvés entre 1898 et 1995. Des raisons de conservation et l'étude de ce monument exceptionnel nous ont incité à entreprendre sa reconstruction.

Aucun dessin précis des élévations n'ayant été réalisé dans la publication de Pierre Lacau et Henri Chevrier, la compréhension de son architecture en restait difficile et l'emplacement des blocs souvent hypothétique. Seules les observations parallèles du tailleur de pierre et de l'architecte pouvaient assurer leur assemblage, elles ont d'ailleurs permis de largement modifier les hypothèses de la publication.

L'ordre des blocs dans chaque assise est difficile à découvrir puisque, généralement, chaque scène occupe le parement d'un seul bloc. La décoration ne chevauche que très rarement les joints verticaux et jamais les joints horizontaux. Le classement des blocs s'est appuyé sur les règles observées dans l'Égypte ancienne :

– Le sens des scènes permet d'indiquer la direction du fond du sanctuaire et celle de son entrée.

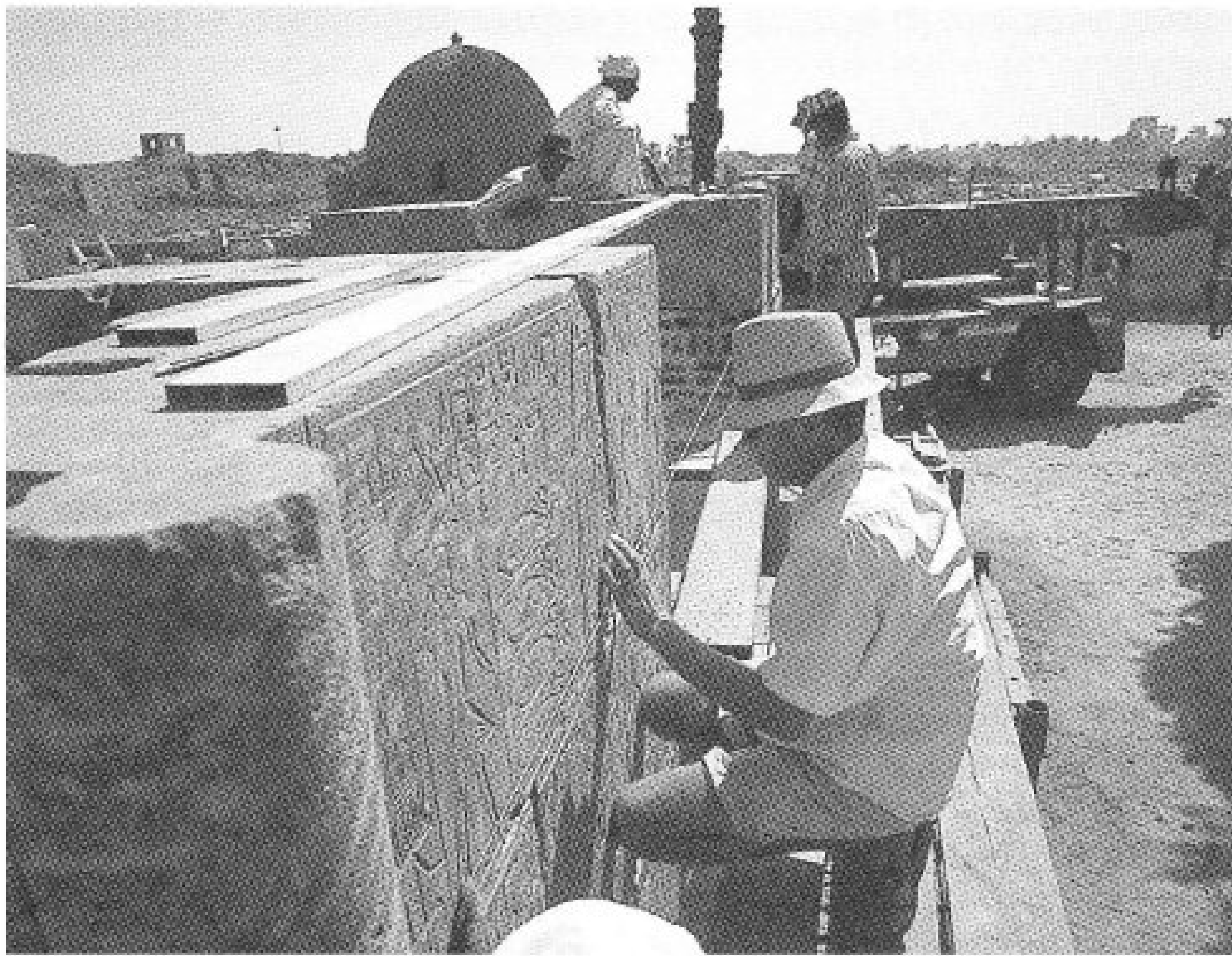


Fig. 1. Pose des assises.

– Boutisses et carreaux ont été facilement classés puisque quelques millimètres font la différence entre leurs hauteurs. À l'exception des angles de la chapelle où boutisses et carreaux sont associés dans une même assise, les assises de boutisses alternent avec celles de carreaux.

– Le fruit d'un parement décoré désigne la face extérieure du bloc, alors que sa verticalité permet d'affirmer qu'il est tourné vers l'intérieur de la chapelle.

– Le lit d'attente de presque tous les blocs est creusé, en bordure des joints verticaux, de mortaises destinées à l'encastrement d'agrafes liant les blocs adjacents, ainsi que de cupules et d'encoches de pose. L'ordre de pose des blocs dans l'antiquité a ainsi pu être reconstitué grâce à la position de ces dernières (Fig. 1). La face plane était toujours ajustée contre la face concave, ce qui permettait d'obtenir, en parement, un joint parfaitement fermé.

L'observation de ces paramètres a permis de remettre en cause, puis de déterminer l'emplacement de 19 blocs qui ont changé d'assise ainsi que celle de 16 blocs qui ont changé de place dans leur assise. La reconstruction a prouvé que la chapelle a bien été construite, contrairement à l'hypothèse que les blocs aient été préparés au sol, mais jamais assemblés.

Les nouvelles découvertes architecturales.

La longueur de la chapelle.

Alors que les dimensions exactes du vestibule ont été déterminées par Pierre Lacau et Henri Chevrier, la longueur de la chapelle n'avait pu être qu'estimée approximativement puisqu'aucune des assises extérieures n'est complète.

Cependant l'observation de la suite des scènes de la fête d'Opet, gravées sur la troisième assise du côté sud, a permis de préciser cette longueur. Ces scènes montrent les six reposoirs construits entre Karnak et Louqsor. Quatre d'entre eux (n° 1, 3, 5 et 6) ont été identifiés grâce à leur numérotation. Les carreaux décorés des représentations du premier et des deux derniers reposoirs sont précisément positionnés par les agrafes qui les relient aux blocs parfaitement replacés du parement interne. Trois carreaux manquent : celui de gauche portait vraisemblablement la représentation de l'arrivée de la procession à Louqsor alors que les deux autres étaient décorés des reposoirs manquants n° 2 et n° 4. Les scènes disparues peuvent être restituées puisqu'elles sont la répétition de scènes connues. En additionnant la longueur des différentes scènes conservées montrant le reposoir et la procession entre les reposoirs, avec les restitutions de celles qui manquent, on obtient une longueur de 17,315 m et non pas 18,22 m comme le supposait Pierre Lacau ou 15,22 m comme l'a proposé Henri Chevrier.

La surélévation de la façade du vestibule.

Le fait qu'un bloc de l'assise 8 ait été remployé comme seuil par Thoutmosis III, laisse penser qu'à la disparition de la reine, les portes extérieures n'étaient pas posées, et qu'à leur place, une large baie libre séparait les deux parties latérales de chaque façade. Avant de construire sa porte, Thoutmosis III aurait fait démonter l'assise 8 de la façade ainsi que la corniche en diorite qui la coiffait. Puis, il a installé une nouvelle assise 8 en quartzite, deux fois plus haute que l'ancienne ainsi qu'une nouvelle corniche également en quartzite. Il y a fait graver les scènes de son couronnement surmontées d'un bandeau de dédicace. La façade du vestibule est haute de

7,20 m alors que celle du sanctuaire ne fait que 5,77 m.

Le retour de la corniche d'angle en quartzite ainsi que celui des deux autres blocs d'angle de l'assise 8, possèdent un fort débord grossièrement épannelé, preuve qu'aucune architrave n'a jamais pu être encastrée à cet endroit contrairement à l'hypothèse de Pierre Lacau.

La nouvelle hauteur des portes

Il est désormais prouvé que les trois portes de la chapelle sont installées au même niveau, et possédent exactement les mêmes dimensions. Leurs seuils sont placés une coudée au-dessus de l'emplacement que proposait Henri Chevrier, au niveau du lit de pose de l'assise 1 en diorite.

La surélévation du seuil de la porte du sanctuaire, a imposé la suppression de la corniche intermédiaire qu'Henri Chevrier avait proposée en couronnement de son linteau. Cette corniche est en réalité dans le prolongement de celle couronnant les longs côtés, avec sans doute un ressaut à l'aplomb du chambranle.

Bien que très fragmentaire, la porte du vestibule peut aisément être reconstituée grâce au niveau de son seuil ainsi qu'aux mortaises qui permettent d'agrafer son linteau aux carreaux de l'assise 8. Sa hauteur est identique à celle de la porte de la façade du sanctuaire. Bien que placée au même niveau, la corniche du linteau n'est pas reliée à celle des longs côtés. Un bandeau de dédicace la sépare de la corniche en quartzite qui couronne la façade. Cette disposition est plus traditionnelle que celle de la façade du sanctuaire puisqu'il est courant de séparer le couronnement d'une porte du couronnement général d'un mur.

Les jambages de la porte médiane sont construits d'assises de boutisses et de carreaux en diorite, à la position bien assurée (Fig. 2). La hauteur de la porte est déterminée par celle de son jambage sud dont les lits d'attente et de pose sont parfaitement replacés.

Les seuils des portes

Vingt-six dalles anépigraphes autrefois attribuées à la couverture de la chapelle, proviennent en réalité du dallage du sanctuaire pour les plus épaisses et de celui du vestibule pour les plus minces. Quatre d'entre elles sont creusées d'une rigole d'encastrement d'un battant de porte, et ne peuvent donc appartenir qu'à des seuils. Indépendantes les unes des autres, elles ont permis l'encastrement de quatre battants différents. Les trois portes ayant chacune deux battants, il existait donc six rigoles d'encastrement. En procédant par élimination, il est possible de déterminer le long de quel jambage ces quatre dalles étaient installées.



Fig. 2. Jambages de la porte médiane.

L'emplacement du seuil au niveau du débord de la plinthe de l'assise 1 en diorite, est bien assuré par une des dalles qui, comme l'a démontré Franck Burgos, forme la partie droite du seuil du vestibule. Il a remarqué également que cette dalle possède les caractéristiques des blocs de l'assise 8. Cela lui a permis de conclure que l'assise 8 de la façade avait été démontée par Thoutmosis III avant sa surélévation. Pour être remployé en dalle de seuil, ce bloc a du subir plusieurs modifications :

– Il a été coupé dans le sens de la diagonale du parement, en deux parties dont une seule a été retrouvée ;

– son joint latéral gauche a été transformé en parement et le parement en joint, le tore étant désormais adossé au joint de l'assise 1.

– Son lit d'attente a été creusé d'une cavité de crapaudine et d'une rigole de mise en place d'un battant de porte.

Il faut remarquer l'imprudence de Thoutmosis III à faire reposer des jambages et un linteau aussi lourds sur un seuil qui n'est pas monolithe, mais composé de plusieurs blocs (Fig. 3).

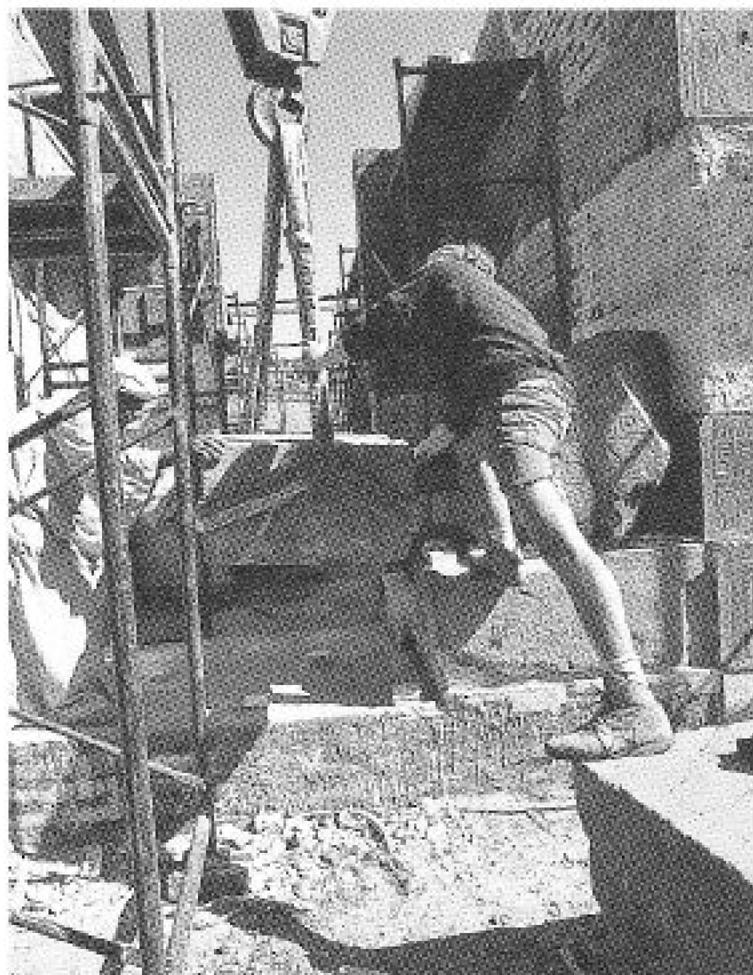


Fig. 3. Pose du seuil.

Le placage métallique du seuil

Le lit d'attente des dalles du seuil du vestibule a conservé, le long du parement extérieur, de curieuses traces de piquetage alors qu'une surface lisse était plutôt attendue à cet endroit de passage. Cette anomalie trouve son explication au bas du jambage sud de la porte, où de minuscules cavités cylindriques sont alignées horizontalement à la base du tableau. Elles ont servi à riveter une plaque métallique formant plinthe et qui, pliée à angle droit, recouvrait la partie piquetée du seuil. Cette plaque était indispensable pour recouvrir les joints des dalles du seuil, mais surtout, pour cacher une profonde cavité aménagée dans une des dalles, probablement pour y déposer des offrandes.

Le dallage du vestibule et la cuve en diorite

Formant désormais une partie du seuil et du dallage du vestibule, cinq dalles adjacentes permettent de mesurer l'écartement des rigoles d'encastrement des battants de porte. D'une part, cette distance correspond exactement à la largeur du passage des trois portes.

D'autre part, la longueur indispensable à ces rigoles pour y glisser le battant, confirme que le dallage du vestibule est posé dans le prolongement du seuil de la porte. Contrairement à l'hypothèse de Chevrier, l'assise 1 du vestibule, celle décorée des *Rekhyt*, est désormais posée directement sur le dallage, alors que dans le sanctuaire, cette assise 1 est posée sur une plinthe en débord, décorée d'une frise de laitues.

Découverte en novembre 1995 devant la porte du temple d'Osiris coptite, à l'est du site, une cuve en diorite était encastrée dans une fosse spécialement aménagée non loin du lieu où avaient été autrefois découverts d'autres blocs en quartzite. (Fig. 4). Plusieurs détails laissent supposer que cette cuve provient bien de la chapelle rouge :

– la partie supérieure de son parement est décorée sur les quatre côtés d'une frise de laitues similaire à celle décorant la plinthe ainsi que le socle en quartzite du sanctuaire. Sur un des petits côtés, la frise est interrompue en son milieu par un rectangle portant une inscription au nom de la reine;

– les traces d'épannelage des joints ainsi que les cupules d'ajustement, sont identiques à celles des blocs de la chapelle ;



Fig. 4. Cuve en diorite.

– elle était encastrée dans un dallage comme le prouve sa partie inférieure qui est grossièrement ravalée. La hauteur de cette partie cachée (48 cm) est égale exactement celle des dalles du vestibule.

Il est possible que ce bloc ait été transformé en cuve au moment de sa réutilisation devant le temple d'Osiris coptite, et qu'à l'origine, il ait servi de socle au centre du vestibule.

Le dallage du sanctuaire

L'assise 1 du vestibule repose directement sur le dallage alors que celle du sanctuaire est posée sur

une plinthe en débord dont la partie supérieure est décorée d'une frise de laitue. Sa partie inférieure, piquetée, était cachée par un dallage. Une marche de 20 cm, la hauteur de la frise de laitues, séparait donc le vestibule et le sanctuaire. (Fig. 5).

Deux dalles appartiennent au seuil de la porte médiane. La première possède sur son lit d'attente, le tracé de pose d'un jambage, une cavité de crapaudine et une partie de rigole. Elle s'encastre parfaitement sous la feuillure du jambage nord de la porte médiane mais à un niveau inférieur de 20 cm à celui du dallage du vestibule, de façon à laisser apparente la frise de laitues. La seconde dalle est munie de l'amorce d'une rigole ce qui indique son emplacement à l'arrière d'une dalle de seuil. Elle se place à l'intérieur du sanctuaire, contre le jambage sud de la porte médiane. Placées côte à côte, ces deux dalles permettent de mesurer l'écartement des deux rigoles. Ici aussi, cette distance est égale la largeur du passage de la porte.

À l'encontre du principe habituel de l'architecture égyptienne, le visiteur doit descendre une marche du vestibule dans le sanctuaire, avant de remonter une autre marche pour accéder au seuil de la porte arrière, celle du sanctuaire.

Le socle en quartzite

Un gros bloc en quartzite possède une forme très irrégulière sur ses parements latéraux et son lit de pose, alors que son lit d'attente est soigneusement sculpté d'un ressaut rectangulaire. Les parements latéraux de ce ressaut sont gravés d'une frise de laitues identique à celle décorant la plinthe et la cuve en diorite. Comme sur la cuve, la frise est interrompue sur l'axe d'un petit côté, par un cadre qui entourait une inscription vraisemblablement au nom de la reine puisque sa surface a été martelée.

L'assemblage des dalles ayant été partout exécuté avec perfection, il est évident que la grossièreté des joints du socle ne peut être que voulue, surtout sur un bloc d'une telle importance puisqu'il supportait la barque divine. Une explication possible est qu'il y avait nécessité de laisser des joints largement ouverts tout autour du socle, sans doute pour laisser passer de l'eau comme nous le verrons plus loin.

Les nombreux essais d'assemblage des différentes dalles du sanctuaire, n'aboutissent qu'à un seul emplacement satisfaisant pour le socle. Il a ainsi été installé dans l'axe du sanctuaire, avec l'inscription martelée du petit côté orientée face à la porte extérieure. Il est partiellement adossé à un groupe de trois dalles ad-

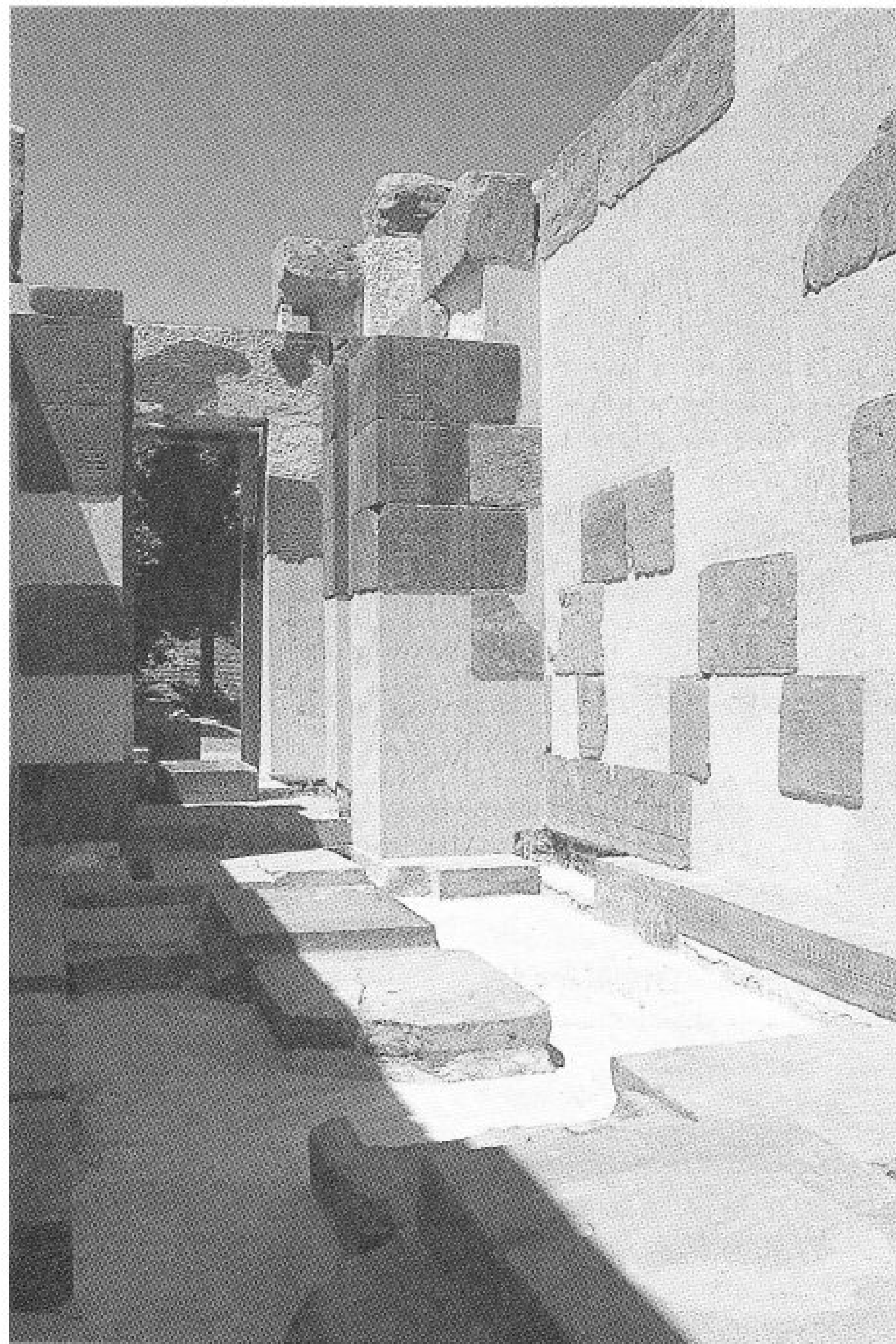


Fig. 5. Dallage du sanctuaire.

jacentes posées contre le seuil disparu de la porte extérieure.

Le canal d'évacuation d'eau.

De formes différentes, ces trois dalles ont une caractéristique commune qui a permis de les regrouper : leur lit d'attente possède une très légère pente. Les deux plus grandes s'encastrent de part et d'autre de la partie longiligne de la troisième, de façon à ce que la pente de leur lit d'attente converge vers le canal creusé sur la dalle médiane et qui, ainsi, révèle son utilité : récupérer l'eau ruisselant sur le dallage du sanctuaire. Ce canal devait se poursuivre sous le seuil de la porte, et l'eau était ainsi récupérée à l'extérieur de la chapelle. Il y a peut-être un lien entre ce système de récupération d'eau et les scènes d'apersion de la statue d'Amon-Min, qui sont gravées sur les deux parois du sanctuaire, juste derrière la porte extérieure (Fig. 6).

Les deux dalles creusées d'une mortaise et d'un déversoir.

Deux petites dalles aux dimensions proches, sont chacune creusées sur leur lit d'attente d'une large et profonde mortaise et d'une sorte de déversoir de forme cônique.

Les scènes d'offrandes à la barque divine gravées sur les parois, montrent toujours deux autels placés devant le socle de la barque et supportant chacun trois lotus. Il est tentant d'encastrer ces autels, peu stables, dans les deux mortaises qui les tenaient ainsi fixés au sol. Les traces métalliques détectées au fond des mortaises, sont probablement liées à la nature des autels qui ont pu être soit en cuivre soit en bronze. D'autre part, les lotus qu'ils portaient étaient probablement arrosés et le surplus d'eau versée était récupéré par le déversoir creusé derrière chaque mortaise.

Cette eau ne pouvait ensuite s'écouler que dans le joint largement ouvert qui entourait le socle en quartzite sur ses quatre côtés. Nous avons peut-être ici la réponse à la question de savoir pourquoi les faces latérales du socle ont été si grossièrement épannelées alors que, partout ailleurs dans le dallage, les joints sont parfaitement fermés. En fait, il y avait ici besoin d'évacuer l'eau d'arrosage des lotus et, probablement, celle provenant de l'aspersion de la statue du dieu en complément du canal déjà décrit.

La position du socle en diorite.

D'après les scènes d'offrandes à la barque divine, un second socle en diorite et sans aucune décoration semble être placé sous la reine agenouillée.

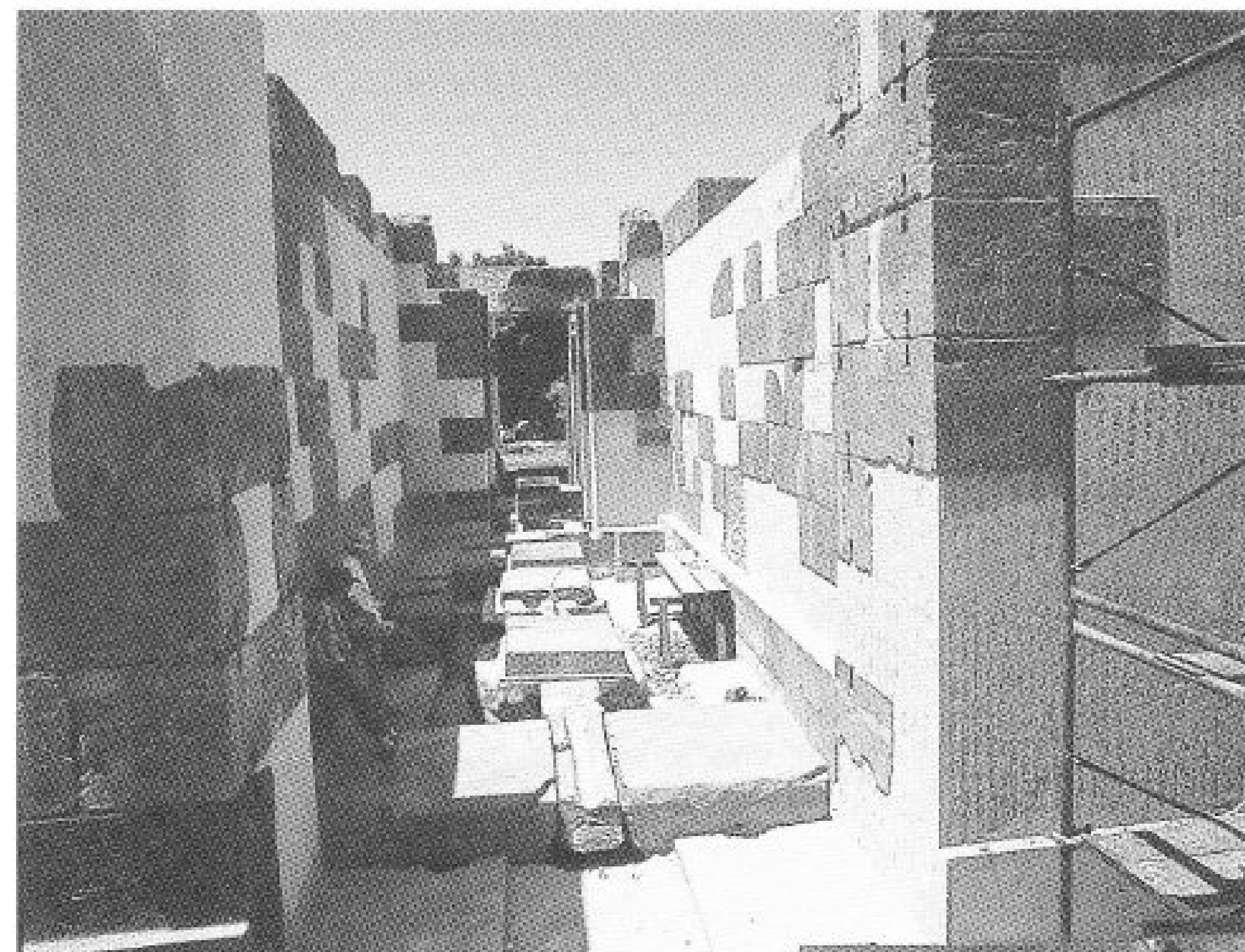


Fig. 6. Canal d'évacuation d'eau.

L'Originalité de la chapelle.

La préfabrication.

L'appareillage isodome des blocs a été parfaitement maîtrisé ; les lits de pose et d'attente sont horizontaux aussi bien longitudinalement que transversalement. La grande précision des cotes de hauteur des assises est rare dans les constructions de la XVIIIe dynastie à Karnak. Cette précision a été le moyen infaillible pour regrouper les carreaux d'une même assise puisque chacune ne pouvait être constituée que de blocs rigoureusement de la même hauteur, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

On peut parler ici du premier exemple connu de préfabrication en architecture de pierre. Cet exemple n'a d'ailleurs pas été suivi en Égypte, et il faudra attendre le VIe siècle avant notre ère, en Grèce, pour voir le développement et l'épanouissement de ce système de construction.

La trichromie.

Des traces d'une couche picturale jaune d'or ont été détectées dans le creux des gravures de nombreux blocs aussi bien en diorite qu'en quartzite.

Le nettoyage de la quartzite a également montré qu'un enduit ocre rouge a d'abord entièrement recouvert le parement décoré avant l'application de la couche picturale jaune dans les gravures. Cet enduit rouge est nécessaire à l'unification du parement des blocs en quartzite, dont la couleur naturelle oscille de l'orange au violet sans compter les innombrables veines et mouchetages de couleurs différentes. Ainsi, la lecture du décor peint en jaune n'était pas gênée par la bigarrure du parement.

L'utilisation de la couleur pour souligner l'architecture.

Les assises en diorite forment un cadre qui ceinture la chapelle et qui est délimité par deux lignes horizontales : en bas, la première assise avec sa plinthe en débord, et en haut, la corniche. Ce cadre est également complété en façade par le chambranle des deux portes extérieures. Chaque chambranle forme un rectangle noir ressortant au milieu de la façade rouge. Ce contraste de couleur souligne probablement la structure architecturale des portes extérieures qui sont indépendantes des murs. (Fig. 7)

L'alternance des deux couleurs met en valeur, mais différemment, la structure de la porte médiane. En effet, de part et d'autre du chambranle, dans les angles, un damier rouge et noir met en évidence la structure du mur séparant le vestibule du sanctuaire. Il montre que les assises en diorite de la porte médiane sont parfaitement solidaires des assises en quartzite de la chapelle.

Conclusion.

Une maçonnerie de briques recouverte d'un enduit coloré a été construite à la place des blocs manquants ; elle pourra facilement être démontée en cas de découverte d'un nouveau bloc, qui sera alors installé en tiroir. Certains blocs disparus de l'assise 8, du dallage, de la rampe et des plinthes ont déjà été remplacés par des répliques en quartzite.

La reconstruction a été financée grâce au mécénat du groupe ACCOR mais aussi grâce à la générosité de donateurs koweitiens, américains et français. Ce travail aurait été impossible sans le soutien constant du Conseil Supérieur des Antiquités de l'Égypte qui a fourni les nouveaux blocs de quartzite et de diorite. Ce projet n'aurait pas pu être réalisé sans



Fig. 7. La chapelle rouge, vue de face.

l'étonnante compréhension des pierres du compagnon tailleur de pierre Franck Burgos qui, après avoir reconstitué une maquette de la chapelle à partir des photographies des faces décorées, l'a reconstruite en neuf mois. De nombreux membres du CFEETK y ont participé : Damien Remiot et Christophe Chini (tailleurs de pierre), Pascal Maritaux (restaurateur), Antoine Chéné, Romain Perrot et Philippe Groscaux (photographes), Alain Arnaudiès (documentaliste), Luc Gabolde (épigraphiste), Cécile Labérenne et Olivier Perraguin (architectes), Amélie Gouraud et Pascal Goudet (dessinateurs).

